

Communiqué

Permanence consulaire

Le Consulat d'Algérie à Nantes informe les ressortissants algériens établis dans la ville de Châtellerault et ses environs qu'une permanence consulaire sera organisée, les **18/02/2024** et **25/02/2024**, entre 09h30 et 14h30 à l'adresse suivante :

46 rue Arsène et Jean Lambert 86100 Châtellerault

Salle n°4 de la vie Associative.

Les prestations assurées lors de cette permanence sont les suivantes :

- Réception des dossiers de demandes de passeports biométriques ;
- Remise des passeports et des cartes d'identité nationales ;
- Etablissement des procurations ;
- Remise des attestations de sursis et des cartes de dispense du service national ;
- Réception des demandes de casiers judiciaires ;
- Réception des dossiers de transcription des actes d'état civil ;
- Réception des demandes d'immatriculation consulaire (première demande et renouvellement) ;

Afin de garantir le bon déroulement de cette permanence, le Consulat invite les ressortissants intéressés à s'inscrire au préalable par l'envoi d'un courriel à l'une des adresses mail mentionnées ci-après, en spécifiant les informations suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone ainsi que la nature de la prestation consulaire souhaitée.

contact@consulat-nantes-algerie.fr ou consulat.d.algerie@wanadoo.fr